



Fondation pour la reconnaissance et le développement des thérapies alternatives et complémentaires

# ALTERNANCE

NEWS 2006 N. 3

Août 2006

## Editorial - Initiative « Oui aux médecines complémentaires »

Madame, Monsieur,  
Cher Membre,

Malgré les réticences de certaines associations professionnelles de thérapeutes, cette initiative populaire a le mérite de poser aux autorités fédérales le vrai problème de la reconnaissance des thérapies alternatives et complémentaires en demandant que « la Confédération et les cantons pourvoient, dans les limites de leurs compétences respectives, à la prise en compte complète des médecines complémentaires ». Elle a recueilli environ 140'000 signatures ce qui prouve un réel intérêt de la population.

Elle vise à donner aux citoyens le libre choix de la thérapie et la liberté thérapeutique pour les médecines complémentaires en Suisse. Elle vise aussi à une certaine réglementation par les cantons en vue d'améliorer la formation et la qualité des thérapeutes, en collaboration avec les associations professionnelles et les écoles. Ces exigences concernent les professionnels des médecines complémentaires qu'ils soient médecins ou thérapeutes non médecins.

Elle vise également à assurer l'inclusion définitive et sans réserve des méthodes thérapeutiques complémentaires dans l'assurance de

base (LaMal), d'où elles ont été exclues en juin 2005 par le Conseil fédéral. Malheureusement, les travaux entrepris par l'OFFT (Office fédéral de la formation et de la technologie) en collaboration avec les principales associations professionnelles depuis 2004, pour développer des profils professionnels pour les thérapeutes non médecins, sont actuellement bloqués, faute de volonté politique exprimée au niveau fédéral. C'est la conclusion de l'importante réunion de la commission ad hoc du 23 juin 2006, à Berne.



Bernard Berset, Avocat  
Président de la Fondation ASCA

La participation active des thérapeutes et de leurs patients peut compter énormément en vue de la votation future afin de créer un groupe de pression populaire fort de dizaines de milliers de citoyens intéressés par le choix des théra-

pies complémentaires. Cet objectif est celui de notre « GROUPEMENT DES PATIENTS DES THERAPEUTES NON MEDECINS » en constitution par la Fondation ASCA dès le printemps 2006. Plusieurs centaines de personnes ont déjà répondu à notre appel grâce à l'appui indispensable des thérapeutes agréés ASCA. Nous vous demandons d'intensifier la récolte de patients intéressés dès cet été et continuellement pour atteindre un nombre conséquent et significatif. Un bulletin d'information sera distribué aux intéressés en fin d'année par le Groupement, organisé de manière indépendante. Il sera aussi adressé aux autorités politiques pour les sensibiliser en vue de la votation populaire et des débats qui auront lieu à ce moment. Nous devons être prêts à défendre nos objectifs et à agir dans ce but plutôt que d'attendre des décisions qui pourraient nous être imposées contrairement à nos vœux dans ce domaine important de la santé publique en Suisse.

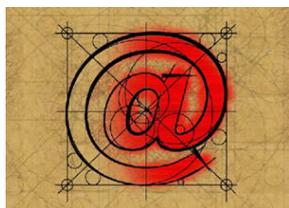
Merci de votre soutien actif. Veuillez photocopier et transmettre le bulletin d'adhésion annexé à l'ensemble de vos patients afin qu'ils puissent adhérer à ce Groupement.

### Dans ce numéro :

FORMULAIRES SUR INTERNET	2
FORMATION CONTINUE	2
FORUM ASCA À ZURICH	2
GROUPE MUTUEL	3
SALON DU MIEUX-VIVRE	3
IV <sup>ÈME</sup> FORUM ASCA À L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG	3
VOYAGE EN INDE 2007	4

# ALTERNANCE

## Formulaires bientôt disponibles sur Internet



L'Internet est devenu la plateforme d'échange la plus utilisée sur la planète. Dans cet esprit et afin de rendre l'information encore plus conviviale, nous allons prochainement procéder à la refonte de notre site [www.asca.ch](http://www.asca.ch).

Vous êtes cependant d'ores et déjà invité à visiter

régulièrement le site actuel, l'ensemble des informations que vous recherchez y est disponible et actualisé régulièrement.

En outre, vous aurez bientôt la possibilité de télécharger tous nos formulaires et autres documents ; ceci afin de vous permettre de travailler de ma-

nière efficace et de télécharger quelque peu notre standard téléphonique, ouvert par ailleurs tous les jours.

FORMATION  
CONTINUE 2006:  
PENSEZ À NOUS  
RETOURNER LE  
FORMULAIRE  
2006  
RAPIDEMENT  
AVEC LES  
ATTESTATIONS  
DES ECOLES.

## Formation continue obligatoire chaque année

La formation continue a été introduite en 2004, elle s'est structurée en 2005 et a été simplifiée cette année. L'idée de suivre un certain nombre d'heures de formation continue a pour but d'inciter le praticien à garder un contact avec les écoles afin de maintenir à niveau les connaissances théoriques de sa pratique.

En 2006, le nombre d'heu-

res minimales a été fixé à 16 heures de cours axés sur la connaissance des pathologies en relation avec les disciplines thérapeutiques pratiquées ainsi que leurs champs d'application.

Tout thérapeute est tenu de suivre ces 16 heures de formation continue et de nous envoyer les attestations de formation ainsi que le formulaire 2006

joint en annexe. S'il est membre d'une association, il joindra en plus une copie de son affiliation.

Nous rappelons que seuls le personnel médical et paramédical ainsi que les enseignants des écoles accrédités ASCA sont exemptés de formation continue.

## Forum ASCA à Zurich: « Gesunde Ernährung » – 28.10.2006

L'alimentation est au programme de l'édition 2006 du désormais traditionnel Forum ASCA alémanique. Avec comme thématique : « Gesunde Ernährung - eine natürliche Gesundheitsvorsorge » (Une alimentation saine - une prévoyance naturelle en matière de santé), la Fondation ASCA souhaite aborder la problématique de l'alimentation sous l'angle éclairé de plusieurs spécialistes.

Madame Carmen Prandina traitera de l'alimentation

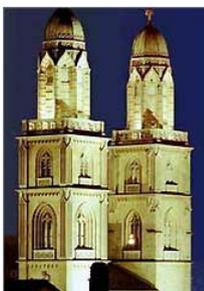
selon les 5 éléments ; Madame Brigitte Ruff parlera de l'effet des produits alimentaires sur la respiration. Ensuite, le Dr. Med. Joachim Schawwalder évoquera « Comment bien manger et maigrir ». Il sera suivi de Monsieur Baode Dong, médecin diplômé en acupuncture, qui nous entretiendra sur ses riches connaissances de la Médecine Traditionnelle Chinoise. Madame Brigitte Speck expliquera la relation qu'il y a entre l'alimentation et les fonctions cérébrales et

comment certains produits alimentaires peuvent agir chez les enfants souffrant de TDA(H).

Ce Forum ASCA se déroulera en langue allemande exclusivement le

samedi 28 octobre 2006, de 09h.00 à 16h.00, au

Volkshaus Zürich  
Weisser Saal  
Stauffacherstrasse 60  
8004 Zurich



L'alimentation est au programme du Forum ASCA d'automne qui se déroulera à Zurich en langue allemande.

### Groupe Mutuel - Nouvelle convention signée

Nous avons le plaisir de vous informer que la Fondation ASCA a signé, en juin, une nouvelle convention avec le Groupe Mutuel.

Le Groupe Mutuel reconduit ainsi sa confiance envers notre Fondation et ses membres thérapeutes ; ce qui est une confirmation du sérieux et de la bonne santé de notre activité.

Concrètement, les obligations des thérapeutes sont globalement les mêmes

qu'auparavant. Nous vous invitons à lire attentivement l'annexe « Exigences du Groupe Mutuel ».

#### Note d'honoraires

Une évolution importante concerne le nouveau modèle-type de note d'honoraires que nous joignons en annexe. Cette note doit être adressée au moins une fois par trimestre au patient. Elle sera remboursée directement par l'Assureur selon le système du tiers

garant, en vertu des dispositions de son assurance complémentaire. Nous attirons votre attention sur le fait que les traitements à caractères esthétiques ou préventifs ne donnent droit à aucun remboursement de la part des assureurs. Par ailleurs, une non utilisation de ce modèle-type de note d'honoraires prêterait l'assuré qui pourrait se voir refuser tout droit aux prestations.



### Salon du Mieux Vivre 2006: La Fondation ASCA est l'invitée d'honneur



Pour la 7<sup>ème</sup> édition du salon du Mieux Vivre qui se déroulera à Forum Fribourg les 17, 18 et 19 novembre 2006, la Fondation ASCA a le privi-

lège de vous informer qu'elle sera l'invitée d'honneur de cet événement fribourgeois.

Mieux vivre c'est chercher de vivre en harmonie avec son corps, son esprit et son environnement.

Dans cette optique, « La famille » et « Les voyages différents » seront les thématiques principales de ce

salon 2006.

Outre un stand qui se trouvera à proximité de l'entrée de la halle, les membres de la Fondation ASCA bénéficieront, sur présentation d'une copie de leur certificat d'agrégation 2006, d'une réduction sur le billet d'entrée. Nous vous encourageons à venir nombreux.

LA FONDATION  
ASCA SERA

AUSSI PRESENTE  
AU SALON

MEDNAT QUI SE  
DEROULERA A  
LAUSANNE DU

MERCREDI

28 MARS AU

DIMANCHE

1<sup>ER</sup> AVRIL 2007.

### IV<sup>ème</sup> Forum ASCA à l'Université de Fribourg - 12 mai 2007

Pour donner suite au succès du Forum ASCA 2006 qui a brossé une fresque sur la complémentarité entre les médecines chinoise et occidentale, la Fondation ASCA va renouveler l'expérience en 2007.

C'est pourquoi nous vous prions de réserver dans votre agenda la date du samedi 12 mai 2007. Le

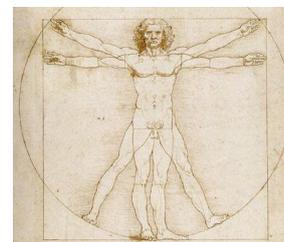
thème de ce Forum sera vraisemblablement la naturopathie. Et comme nous sommes en train de construire cette journée, nous allons contacter des orateurs faisant référence dans ce vaste domaine.

Si vous connaissez des personnes ayant une maîtrise reconnue de l'ensemble de cette discipline ou de l'une des trois grandes

cures établies par le père de la naturopathie française :

- La cure de désintoxication
- La cure de revitalisation
- La cure de stabilisation

Vous voudrez bien nous transmettre leurs coordonnées afin que nous puissions les contacter.



Union du corps et du psychisme, énergie, équilibre ... la vision de l'être humain de l'ensemble des approches de la médecine douce repose sur des concepts voisins et universels.



## Fondation pour la reconnaissance et le développement des thérapies alternatives et complémentaires

FONDATION ASCA  
Rue St-Pierre 6A  
Case postale 548  
1701 Fribourg

Téléphone : 026 341 86 89  
Téléfax : 026 341 86 88  
fondation@asca.ch  
[www.asca.ch](http://www.asca.ch)

**Responsable de rédaction:**  
Laurent Monnard, Directeur

**Adaptation allemande:**  
Ursula Marthaler, Membre du  
Conseil de Direction

Constituée le 21 avril 1991 par des spécialistes en assurance-maladie, la Fondation ASCA est un organisme neutre et indépendant. Elle encourage une déontologie professionnelle, en tenant compte de l'approche de chaque thérapeute. Ses buts principaux sont:

- l'étude et la promotion des thérapies alternatives,
- l'agrégation des thérapeutes non-médecins,
- la délivrance, chaque année, d'un certificat d'agrégation à tous les thérapeutes agréés,
- la diffusion d'informations et de services,
- la prévention et le bien-être en matière de santé,
- la conclusion de conventions avec les professionnels de la santé et les assureurs-maladie.

La Fondation ASCA a son siège à Genève. L'administration suisse est à Fribourg avec des représentations à Zürich et à Lugano.

**Retrouvez-nous  
sur le web sous  
[www.asca.ch](http://www.asca.ch)**

## Découverte de la médecine ayurvédique en Inde – Novembre 2007



Le Kerala, c'est l'Inde de la douceur de vivre.

Le Kerala est sans conteste l'un des plus beaux Etats de l'Inde : c'est l'Inde de la douceur de vivre. Ses beautés naturelles telles que rizières verdoyantes, montagnes à épices, et plages frangées de palmiers en font un havre de plaisir pour les amoureux de la nature et un lieu unique pour découvrir la médecine ayurvédique.

C'est pour ces raisons que la Fondation ASCA organise un voyage de découverte de deux semaines dans le courant du mois de novembre 2007.

Pour l'essentiel, cette

aventure unique vous permettra de :

**Découvrir** - un hôpital ayurvédique, une plantation de plantes médicinales ainsi qu'un centre de préparation pour la pharmacopée ayurvédique.

**Visiter** - 3 centres d'Ayurveda renommés dans 3 régions différentes du Kerala.

**Apprendre** - lors de cours et de conférences avec des praticiens de l'Ayurveda.

Enfin, plusieurs soirées de spectacles traditionnels du

Kerala liés à l'Ayurveda sont aussi au programme.

A titre indicatif, le prix approximatif sera de l'ordre de CHF 3'500.-.

Plus d'informations, un programme détaillé et un bulletin d'inscription vous parviendront ultérieurement.

Si vous êtes intéressé par ce voyage d'étude, veuillez nous contacter au plus tôt au 026 341 86 89 ou par mail:

[laurent.monnard@asca.ch](mailto:laurent.monnard@asca.ch)